

Le Bolley

Numéro 55, Été 2016



Notre ami Yvon Beaulé administrateur à la Fédération des associations de familles du Québec. Souhaitons-lui bonne chance! À voir en page 3.

Le carnet du patrimoine nous offre : La déportation des acadiens, une réalité différente de ce que nous avons vu dans l'histoire du Canada de notre enfance.

À lire en page 4.

Lazare Bolley et Marie Lanclus invitent leurs descendances à assister au rassemblement 2016. Les samedi 6 et dimanche 7 août prochain au Domaine Taschereau de Sainte-Marie-de-Beauce. Vous n'avez pas à être membre de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc. pour vous joindre à nous.

Le programme des activités se trouve à la page 14 et les feuillets d'inscription sont disponibles sur notre site web au :

www.beaule.qc.ca

Sous la rubrique : Formulaire d'inscription.



Notre ami historien et généalogiste Yvan Beaulé, publie son recueil généalogique sur lequel il a fait un énorme travail ces derniers mois. Il nous le présente et nous en fait cadeau.

Un texte à lire en page 8.

Le programme des activités se trouve à la page 14 et les feuillets d'inscription sont disponibles sur notre site web au :

www.beaule.qc.ca

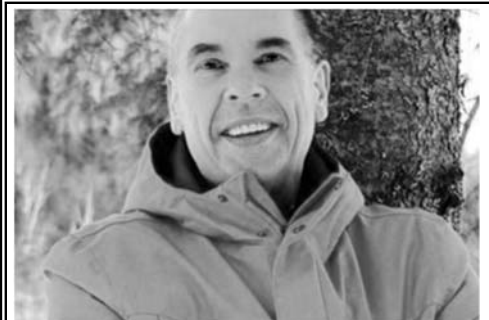
Sous la rubrique : Formulaire d'inscription.



Kevin Beaulé est nommé personnalité du mois de décembre 2015 par la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup.

Il nous a gentiment accordé une entrevue.

À lire à la page 15.



Pierre Beaulé, chef-pompier perd 300 livres en trois ans.

Il nous raconte son histoire en page 20.

Un poème pour la fête des mères. Écrit par Patricia Beaulé.

Page 19.



Le 25 septembre 1972, Yvan Beaulé a été victime d'un écrasement d'avion. Heureusement, cette fois-ci il n'y a pas eu de mort à déclarer, les seize occupants de l'avion en sont sortis vivants.

L'histoire de cette aventure vous est racontée en page 16.

Le Bolley est le bulletin de liaison de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.

Case postale 214, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

<http://www.beaule.qc.ca>

Le mot du président...

Bonjour à tous!

Depuis déjà plusieurs mois, notre généalogiste préféré, Yvan Beaulé, c'est lancé dans une grande vérification de la base de données des descendants de Lazare Bolley, qu'il a révisé avec tout le sérieux qu'on lui connaît, lorsqu'il s'agit de nos aïeux. Le résultat du travail de moine qu'il a exécuté est un document qui sera disponible pour tous et qui contiendra les données généalogiques des neuf premières générations. Il sera donc de votre ressort de nous communiquer, s'il y a lieu, les corrections ou omissions à y apporter. Les omissions n'en sont pas nécessairement, lorsque l'on travaille dans la colonne des décès par exemple, nous retrouvons régulièrement des noms de conjoints ou d'enfants qui ne figure pas dans nos données. De plus, les données concernant nos contemporains ont été recueillies il y a déjà 30 à 35 ans, il manquera forcément beaucoup d'informations sur les moins de 50 ans, des informations comme leurs unions, leurs enfants. Si vous examinez les données propres à votre famille, vous trouverez peut-être un oncle ou un cousin qui ne figurera pas, il serait des plus appréciés que vous nous communiquiez les noms de ces absents. Les noms des futurs nouveaux nés seront aussi les bienvenus afin de rendre cette information vivante.

Il m'est arrivé de discuter avec des personnes orphelines ou adoptées qui aimeraient bien savoir d'où elles viennent. Nous avons cette chance de connaître nos origines et l'histoire de nos ancêtres. Nous avons donc la responsabilité de sauvegarder ce patrimoine pour nos enfants et petits-enfants. Espérons-le,

pour les générations qui les suivront. Avouons-le, Yvan a déjà fait un travail titanesque en identifiant nos aïeux aussi loin que les parents de Lazare. Il n'est pas toujours facile de déchiffrer l'écriture des curés de paroisses de la colonie, les BMS (Baptême, Mariage, Sépulture) parfois inscrits en un vieux français et en « patte de mouche » pour économiser sur la papeterie, identifier les personnes dont le nom est mal écrit parce que le curé était « dur de la feuille » et que les parents ne savaient ni lire ni écrire et la mention les parents, les parrain et marraine ne sachant signer. Pour avoir moi-même fait quelques fouilles dans ces écrits, je reconnais l'acharnement de notre généalogiste familial et le remercie haut et fort pour ce cadeau qu'il nous fait et j'en appelle à vous tous pour entretenir ce patrimoine national et lui permettre d'évoluer au rythme des générations présentes et futures.

Je veux donc profiter de la tribune qui m'est ici offerte pour remercier monsieur Yvan Beaulé pour tout le travail effectué depuis près de 50 ans sinon plus.

Dans un autre ordre d'idée, notre ami Yvon Beaulé de Québec, qui a longtemps siégé au conseil d'administration de notre association en tant qu'administrateur, vice-président et président, vient tout récemment de signer, si je peux m'exprimer ainsi, comme administrateur sur le conseil d'administration de la Fédération des associations de familles du Québec, autrefois la Fédération des familles-souches



du Québec. Je suis sûr de pouvoir parler en votre nom pour lui souhaiter longue vie au sein de cette organisation dont nous faisons aussi partie. Il sera pour nous un ambassadeur.

Cette année, nous « les Beaulé au sens large » nous nous retrouverons au Domaine Tasche-reau à Sainte-Marie-de-Beauce pour notre rencontre annuelle. Ce site n'existe que depuis quelques années et promet d'être des plus intéressants à découvrir. J'espère vous y rencontrer en grand nombre. La date de la rencontre a été fixée, suite à un sondage auprès des membres, au samedi le 6 août 2016. Je ne me souviens pas d'être allé en Beauce avec l'association. Ce sera donc une première et peut-être un nouvel engouement pour une région qui nous invitera peut-être à y retourner. Vous pourrez retrouver le programme de la journée du 6 août et aussi pour ceux qui le désirent le dimanche 7 août. En plus du formulaire d'inscription se trouvant dans cet envoi et sur le site web de l'Association, un formulaire électronique en ligne est disponible.

Marcel Beaulé, président

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des associations des familles du Québec.

La réunion a eu lieu à Neuville le samedi 30 avril 2016 à la cabane à sucre Leclerc.

Le quorum est déclaré grâce à 26 associations de familles présentes à cette réunion.

Il y a présentement 170 associations de familles, membres de la Fédération.

La Fédération est en déficit budgétaire de 10 926 \$ pour la dernière année d'opération N.B. C'est une amélioration de 3 500 \$ par rapport à l'année précédente 2014. Le budget 2016 est de 340 000 \$.

Les revenus de la Fédération proviennent essentiellement de subventions gouvernementales, des cotisations des membres, de la publication des bulletins d'associations, des salons d'exposition, des microfilms et des sites d'hébergement.

Les revenus de publication des bulletins d'associations ont diminué depuis quelques années car les associations en général publiaient 4 à 6 bulletins par années et aujourd'hui c'est plutôt 2 à 3 publications par année. La raison principale est bien sûr le bénévolat des membres pour participer au journal! Disons que la participation s'amenuise!!!!

Les revenus de subventions gouvernementales : on est assuré d'une subvention de base de 70 000 \$ à chaque année. L'an passé, ils ont obtenu 86 000 \$ plus ou moins et pour balancer le budget sans problème on aurait besoin de 124 000 \$. Mais tout n'est pas perdu car monsieur Bérubé le vice-président élu, va

rencontrer le ministère et vendre son point de vue.

Dans le plan triennal de développement de la Fédération il y a deux points d'intervention qui vont être mis de l'avant en 2016 :

- 1) Favoriser et faciliter le soutien des associations de familles aux villes et municipalités dans le cadre du projet : « Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique ».
- 2) Faire connaître le potentiel de la généalogie génétique pour stimuler la participation aux associations de familles et leur influence éventuelle en matière de tourisme généalogique.

N.B. : La Fédération ne participera plus aux festivités des Fêtes de la Nouvelle-France à Québec (raison, manque de budget et de bénévoles).

Cette année, le salon des associations de familles se tiendra à Lévis sur la Rive-Sud car la participation est plus intense et c'est plus personnalisé. Ce sera en février 2017.

Un dossier qui sera intéressant en cours d'année sera la généalogie par ADN. En effet, un chercheur monsieur Jean-Pierre Hétu est venu nous parler de la signature familiale ADN ancestrale. Je vous reviendrai là-dessus au mois d'août lors de notre assemblée à Ste-Marie de Beauce.

Yvon Beaulé,
administrateur FAFQ

Membres du CA de la FAFQ

Président
monsieur Claude Trudel,
tél : 418 365-8911
claudetrudel@splornet.com
St-Thècle

Vice-président
monsieur Michel Bérubé,
tél : 418 659-1484
micelberube22@videotron.ca
Québec

Secrétaire
monsieur André Belleau,
tél : 418 338-1837
andrebellau45@hotmail.com
Thetford Mines

Trésorier
Monsieur Marcel St-Amand,
tél : 418 670-6836
marcelstamand@hotmail.com
Lévis

Administratrice
madame Guyane Bellavance,
tél : 418 660-1290
gyanebellavance@videotron.ca
Québec

Administrateur
Monsieur Yvon Beaulé,
tél : 418 265-2179
jumeau25@outlook.com
Québec

Administrateur
Monsieur François Fugère,
tél : 418 336-2875
ffugere@globetrotter.net

Yves Boisvert, Directeur
tél : 418 653-2137
Poste : 224
yboisvert@fafq.org
650 Graham-Bell, SS-09
Québec, QC
G1N 4H5

« LA DÉPORTATION ACADIENNE »

INTRODUCTION

Malgré des racines en LOUISIANE et en FRANCE, ce sont les 300 000 canadiens français des provinces maritimes qui constituent le noyau de la société acadienne du vingtième siècle. En 1981, selon Statistique Canada, les Acadiens représentaient 5% de la population de l'Ile-du-Prince-Edouard et 4.2% de celle de la Nouvelle-Écosse, tandis qu'ils constituaient 33.6% de la population du Nouveau-Brunswick. Depuis 1953, on connaît des Acadiens tels que : Edith Butler, Angèle Arsenault, Herménégilde Chiasson, Léonard Forest, Antonine Maillet etc...

Cependant, l'étude de la communauté acadienne des XVII et XVIII siècles est facilitée par le fait d'une population relativement moins nombreuse : alors que les colonies américaines comptaient en 1710 plus de 350 000 habitants; la Nouvelle-France en comprenait seulement 16 000, la population de l'Acadie ne dépassait guère 2 000 habitants. Ensuite ce fût les années 1730 qui nous montrent la communauté acadienne en plein essor économique, politique, social et culturel. C'est l'époque de l'âge d'or de l'Acadie!

La question comment une société d'émigrés a-t-elle élaboré une identité collective capable de

survivre à des épreuves exceptionnelles?

L'Histoire

C'est en 1604 avec Champlain que fut entreprise la première colonisation européenne officielle de la région et que les traités internationaux conclus de 1628 à 1763 reconnaîtront comme « L'Acadie ou la Nouvelle-Écosse »! Pendant toutes ces années une nouvelle communauté composée en majorité de Français, mais aussi de quelques Anglais, s'efforça de s'implanter, souvent face à d'âpres difficultés! En 1689, l'Acadie comptait environ un millier d'habitants d'origine européenne et plus ou moins 3 000 Amérindiens, en majorité des Micmacs. Le français était la langue principale de la colonie! Et la religion catholique dominait quoique les autres religions étaient acceptées. À la fin des années 1680, il était déjà possible de discerner plusieurs caractéristiques particulières et attitudes face à l'autorité extérieure, autant séculaire que religieuse face à l'Europe! L'identité acadienne naquit au rythme des activités quotidiennes et de l'évolution des relations entre émigrés et le nouveau monde. Pendant cette période il se développa une espèce de complicité entre les Amérindiens, Français et Anglais de sorte que ce petit peuple face aux tensions entre l'Europe et les populations de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre à propos de l'exploit-

tation des terres, des peuples Micmac et Malécite; nos Acadiens ont



adopté une attitude de neutralité! Mais l'influence de l'Europe demeura cependant constante.

La société de la petite ville de Port-Royal à la fin des années 1680 était très différente de celle du premier fort construit en 1605. La connaissance précise de la géographie ne faisait pas partie du bagage intellectuel des politiciens et des bureaucrates européens. Par conséquent pour les Anglais comme pour les Français, l'Acadie ou la Nouvelle-Écosse étaient d'immenses territoires inconnus et qui n'avaient que peu de rapport avec les colonies européennes existantes en Amérique du Nord!

Les puissances qui revendiquèrent « l'Acadie ou la Nouvelle-Ecosse » de 1604 à 1763 cherchèrent à s'approprier la même région qui comprenait l'actuelle province de la Nouvelle-Écosse, le sud du Nouveau-Brunswick et une partie du nord-est du Maine et du sud-est du Québec. Donc, au début du XVII siècle cette région n'avait que peu d'intérêt pour la France et l'Angleterre.

La situation changea vers les années 1680 car cette région est devenue le point de rencontre des territoires beaucoup plus vastes revendiqués par les deux puissances et fut l'objet

Pendant ce temps-là les deux puissances se faisaient la guerre en Europe et « Leurs colonies d'Amérique maintiendraient la paix et la neutralité ». La pêche et l'agriculture constituaient la base de l'économie acadienne. Les habitants vivaient très bien



En 1690, l'Acadie s'était donc déjà définie comme une société de l'Amérique du Nord. Deux générations plus tard, une identité acadienne était solidement établie, dont le caractère distinct devait s'affirmer de façon décisive. En effet le peuple acadien était un mélange de français et d'anglais qui provenaient

du pays Basque, Béarn, Bretagne, Loire, d'Écosse, du Poitou et des communautés autochtones tels les Malécites et les Micmacs. Les croyances religieuses étaient multiples.

En 1710, Port Royal fut attaqué par une armée venue de Nouvelle-Angleterre (Anglais). Avec le traité d'Utrecht en 1713 la France céda à l'Angleterre, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse excepté l'Ile du Cap-Breton. Donc Port-Royal est devenu Annapolis-Royale! Donc, les Acadiens sont devenus sujets britanniques et s'ils ne le désiraient pas, ils avaient un an pour se reloger ailleurs. Ceux qui décidaient de rester avaient la garantie de la liberté religieuse.

Néanmoins, les Anglais étaient les maîtres incontestés de la colonie, s'efforçant à la fois de transformer la Nouvelle-Écosse en avant-poste d'empire et d'obliger les Acadiens à respecter le traité. Alors fallait-il les laisser en peuple conquis ou en éventuels sujets britanniques? Les Anglais hésitèrent, ils s'attendaient à un exode massif acadien vers les territoires français, cependant ce ne fut pas le cas. Les Acadiens ayant déjà une certaine expérience de l'autorité anglaise et possédant beaucoup de terres qu'ils avaient défrichées restèrent et l'accroissement de la population acadienne ne cessait d'augmenter.

Donc, pour les Anglais avec le traité, si les lois permettaient aux catholiques une grande liberté sociale, elles limitaient strictement leur pouvoir politique. Fait surprenant, cette ad-

ministration n'entraîna pas de contraintes militaires rigides. Entre 1713 et 1730, les Acadiens purent dans une grande mesure faire valoir le droit de gérer leurs propres affaires. Cette situation découlant de la tradition d'indépendance qu'ils avaient établie, même sous le régime français! Donc à partir de 1713, les fonctionnaires anglais parlaient à des délégués acadiens de toutes les communautés qui étaient nommés comme porte-parole auprès des



Anglais. Ce processus fut à l'origine d'une culture politique spécifiquement acadienne. Un exemple de cela : les Acadiens proposèrent et firent accepter des serments à la Couronne d'Angleterre qui malgré des différences formelles, contenaient des garanties explicites du respect de la neutralité et du droit de ne pas porter d'armes contre la France ni contre les Micmacs!!!! Donc les Anglais surnommaient les Acadiens de « Neutres » et pour la hiérarchie militaire neutre voulait dire

qu'ils pouvaient être : « d'un bord ou de l'autre »!

En effet, les Acadiens étaient un peuple frontalier ayant la Nouvelle-Angleterre au sud-ouest (anglais), à l'ouest le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui (français) et nord-est l'Ile du Cap-Breton dont la colonie de Louisbourg (français); et les Français rappelaient souvent aux Anglais et Acadiens que seul Annapolis-Royale (Port-Royal) avait été cédé par traité (d'Utrecht) aux Anglais et que par conséquent que les Anglais ne détenaient d'autorité légitime que sur ce territoire!!!

Le Déracinement d'une communauté 1748-1755

L'Acadie n'est ni la Nouvelle-France ni la Nouvelle-Angleterre et la vie acadienne ne se résume pas à la simple transposition des coutumes européennes. Il y a une expérience acadienne unique, résultant non seulement du mélange particulier d'immigrés européens mais de l'environnement physique et de l'influence des Micmacs et des Malécites qui habitaient déjà ces terres. Les Acadiens habitués de vivre sur une presqu'île et provenant d'un mélange particulier d'immigrés européens; au tournant du XVIII^e siècle était considéré comme une société distincte et les conditions locales furent résolues par des méthodes spécifiquement acadiennes.

Donc, en ce qui concerne la Déportation, les idées reçues tiennent plutôt de la légende que de l'histoire. Selon les historiens,

nous d'origine canadienne française avons appris à l'école une histoire relativement simpliste! En effet, ce qui ressort de l'étude des années 1748 à 1784, c'est plutôt la complexité de l'histoire acadienne. Si les Acadiens n'avaient été qu'un peuple simple et dévot, victimes ignorantes de politiques impériales que la naïveté les empêchaient de comprendre, ils n'auraient jamais survécu à la tentative de destruction menée entre 1755-1764.

Pour les Anglais à l'époque il faut comprendre que la politique de déporter la population acadienne ne visait pas l'extermination physique des Acadiens mais plutôt la SUPPRESSION de toute idée de communauté acadienne. Dans un circulaire envoyé le 11 août 1755 à tous les gouverneurs des colonies anglaises en Amérique; le lieutenant-gouverneur, monsieur Charles Lawrence de la Nouvelle-Écosse et premier responsable du sort des Acadiens, ne laissa aucun doute quant à ses intentions: « *il n'y a pas d'autre moyen praticable que de répartir les Acadiens parmi les colonies où ils pourront être utiles; car c'est un peuple fort et en bonne santé. Dans l'impossibilité de se rassembler à nouveau, ils ne pourront plus nous faire de tort; plus tard ils deviendront peut-être des sujets profitables et même fidèles.* »

Donc depuis la victoire et la prise du territoire en 1710, les Acadiens n'ont jamais été considérés comme des sujets britanniques à part entière. En tant que société distincte, les Aca-

diens devaient disparaître au sens politique et civique, assimilés par la culture majoritaire.

Avec le système de « délégués » instauré par les Anglais (comme on a vu précédemment) en 1710, ces délégués acadiens choisis par les Anglais pour transmettre les directives officielles émanant d'Annapolis-Royale, étaient devenus avec le temps eux-mêmes des fonctionnaires de la colonie. En outre les délégués et non le clergé, étaient devenus les arbitres indispensables de la vie collective. Grâce à ces structures, les Acadiens purent acquérir une expérience considérable de l'administration de leurs propres affaires.

La structure sociétale des Acadiens était basée sur la famille! C'était PRIMORDIAL! Le mariage était décidé par la famille et on choisissait une ou deux autres familles pour les mariages! C'était la même chose pour l'expansion des terres; les clans familiaux décidaient tels ou tels endroits où s'établir de sorte que le clergé servait d'accessoiristes pour rendre officiel ce qui avait été décidé! En 1748, il n'y avait que cinq prêtres en fonction dans tout le territoire! Au fond chaque établissement acadien pouvait compter sur une visite pastorale annuelle et la plupart du temps un prêtre résidait dans chacune des régions les plus importantes : la vallée d'Annapolis, le bassin des Mines et Beaubassin. Donc en résumé ceux en région, les mariages et les baptêmes étaient bénis que lors d'une visite pastorale!!!

En fait, le clergé n'avait aucune

influence sur l'administration locale et d'autant plus que les « délégués » devenus indépendants à l'égard de tout gouvernement! Les Acadiens se considéraient comme un peuple. Par ailleurs, ils estimaient que ce statut leur conférait des droits politiques. C'est ainsi que, persuadés de jouir d'une position de force dans toute confrontation avec les autorités, militaires, civiles ou cléricales, anglaises ou françaises, les Acadiens élaborèrent leur politique à eux. Même le 10 juin 1755, les habitants des Mines proposèrent de jurer « leur fidélité inconditionnelle à sa majesté, pourvu que sa Majesté s'engage à nous garantir les libertés qu'Elle nous a déjà accordées »!!!

N.B. : C'était arrogant! Comme mon père disait : « Quand tu es valet, tu n'es pas roi! » Une trentaine d'années avant la révolution américaine; déjà nos presque-iliens exigeaient du Roi des conditions!!!

Très difficile de résumer en 6-7 pages cet événement historique qu'est la Déportation acadienne, au moment du processus de la déportation en 1755, il y avait environ 20 000 acadiens répartis surtout dans les secteurs de Annapolis-Royale, bassin des Mines, Beaubassin, Grand-pré, La Hève, Pigiguit

En ces temps-là, le pouvoir ecclésiastique n'était pas présent et n'exerçait aucune influence sur l'administration locale. Cette région fut conquise alternativement par les puissances Anglaises et Françaises mais aucune des deux n'a investi réellement des efforts pour garantir

la domination des forces en présence! Donc un peuple habitué à se débrouiller par eux-mêmes devient plus rapidement un adulte!

N.B. Les forces Anglaises de la Nouvelle-Angleterre ont pris l'Acadie en 1710 mais cette région a été remise officiellement à l'Angleterre en 1713 par le traité d'Utrecht.

Je me dois d'arrêter votre lecture momentanément car je me rends compte que c'est bien beau faire un résumé mais il faut quand même rendre aux

lecteurs une bonne histoire et surtout rendre justice aux Acadiens qui ont vécu cette terrible période!

Pour être en mesure de terminer et conclure cet événement historique, il fallait, je pense, expliquer les conditions humaines, économiques et politiques qui prévalaient avant cette prise de position de Londres, de déporter ces gens-là!

Donc, vous pourrez lire dans le prochain Bolley, la Déportation comme tel et le retour d'une

grande majorité de ces Acadiens dans la région!

« À la prochaine édition du Bolley »

Yvon Beaulé, votre chroniqueur.

Bibliographie

L'Acadie 1686 à 1784,
Contexte d'une histoire,
de Naomi E.S. Griffiths
Editions d'Acadie.

LE PROJET D'UNE GÉNÉRATION: le « recueil généalogique » de la descendance du canonnier LAZARE BOLLEY...

Comme pour tout projet, il fallait un auteur, un rêve, un esprit de recherches, du temps et de la patience et des collaborateurs. Ainsi, un projet devient communautaire...

Ce rêve, je l'ai eu un jour. C'était en 1980, après avoir vécu le « grand rassemblement » des familles Beaulé de l'Abitibi-Témiscamingue, toutes descendantes du grand-père Alfred Beaulé, pionnier de Laverlochère en 1898. Ce succès conduisait vite à l'idée d'aller plus loin dans les rassemblements.

Et justement, lors d'une rencontre avec de fiers descendants du Chevalier Pierre-Zéphirin Beaulé de Québec, les messieurs Paul Beaulé, Marc Beaulé et Fernand Beaulé me signalaient qu'ils avaient vécu un rassemblement semblable et qu'ils avaient complété un recueil de la descendance de ce valeureux chef ouvrier.

Puis, après la fondation de

l'Association des descendants de Lazare Bolley en 1989-90, Lucien Beaulé, maire de Piopolis et administrateur de l'association, nous mettait en communication avec une longue lignée de ses cousins émigrés à Lewiston, Maine, au début du siècle. Une de leurs descendantes, madame Linda Beaulé-Atkins, nous invitait à un grand rassemblement de leur parenté à Lewiston, à l'été de 1992. À cette occasion, madame Bertha (Albertine) Beaulé, tante de Linda et généalogiste de la famille, nous remettait de grands tableaux de leur branche américaine de descendants.

Disons aussi que pendant la même période, je menais un exercice de recherches chez les différents RÉPERTOIRES DE MARIAGES logés dans les bibliothèques des Archives Nationales du Québec et des Sociétés de généalogie de Québec, de Montréal et des Cantons de l'Est.

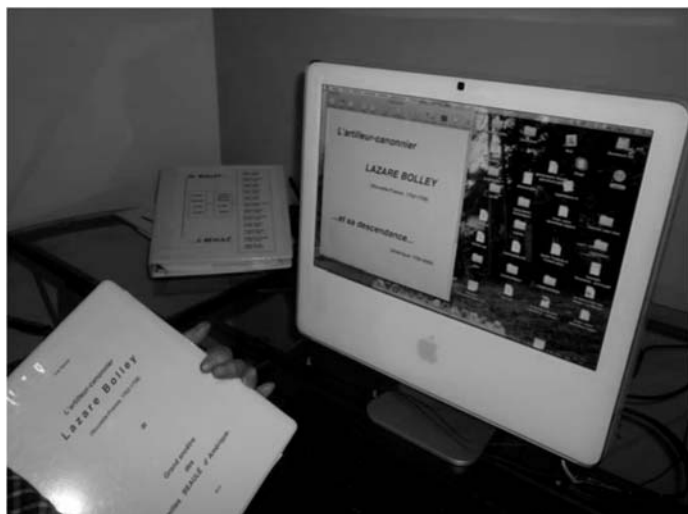
Et encore quelque temps plus tard, Gaston Lapointe-Audet, alors vice-président de l'Association menait un grand projet de recherches auprès des familles Beaulé elles-mêmes. La réponse a été formidable. On a alors vu s'ajouter beaucoup de nouveaux collaborateurs: l'abbé Richard Beaulé du diocèse de Sherbrooke, Bernard Beaulé de Québec, Marcel Beaulé de Sherbrooke, Gilles Beaulé de Lac Mégantic, pour n'en mentionner que quelques-uns...

Regroupant toutes ces données, Gaston complétait alors un premier exercice d'informatisation ». Cependant, les premiers coups d'œil sur cette première « banque de données », laissaient voir le besoin de recherches archivistes plus poussées quant à la composition correcte et complète des premières familles, période 1800-1930 surtout. Cette dernière opération de recherches allait permettre de recueillir et de certifier l'ensemble des dates de naissance,

de mariages et de décès surtout chez les familles ancêtres. Heureusement qu'avec les décennies, les outils modernes de recherches nous sont devenus accessibles par la mise en ligne des archives: les sites "spécialisés" tels, www.ancestry.ca, les recensements canadiens et américains, les archives américaines de "naturalisation", les archives

solument sans « erreurs », sans « omissions ». Je compte donc sur l'Association pour la remettre aux « grands publics » des membres et des descendants en leur demandant de nous aider à le « retoucher » si nécessaire et aussi à la compléter éventuellement par l'ajout de la 10^e génération des descendants.

Un volume réel (PDF) et un volume virtuel (clé USB)



Il contient un bref historique familial des familles des ancêtres et des premiers pas de la descendance.

« d'inscription » des métis canadiens ainsi que les différents forums de « recherchistes familiaux », ces derniers, grands spécialistes de l'entraide.

« patronymique », faut bien le préciser. En d'autres mots, de la descendance ayant porté et portant toujours le nom de BEAULÉ...

Suite à un long travail des cinq dernières années, je ne peux certifier que la VERSION 'A' qu'on remet aujourd'hui est ab-

Ce recueil enlign neuf générations de descendants selon la méthode dite « classique » en généalogie, c'est-à-dire, une

fiche familiale individuelle et numérotée pour tous ceux ou toutes celles qui ont donné de la descendance. Dans cette fiche familiale, les enfants du patronyme BEAULÉ sont à leur tour numérotés et apparaissent à la génération suivante avec leur propre fiche familiale s'il y a lieu. Ainsi, on peut se fabriquer des tableaux de descendance de n'importe lequel des ancêtres en plus de pouvoir dresser ses propres « titres d'ascendance » en partant, cette fois, de soi-même et en remontant le « numérotage » jusqu'à son ancêtre.

À qui appartient ce recueil généalogique.

Même si je me reconnais des « droits d'auteurs », je remet ceux-ci ainsi que le recueil lui-même à l'Association des descendants de Lazare Bolley Inc. avec la demande à ses administrateurs de le mettre à la disposition des descendants de la façon la moins « coûteuse » possible.

DANS MON ESPRIT, il appartient....aux familles BEAULÉ.

YVAN BEAULÉ

Résultat du sondage

Qui fut annexé à votre bulletin # 54, concernant la date de notre rencontre annuelle.

Suite à l'insertion d'une page de sondage dans Le Bolley 54, nous avons reçu 10 réponses. Nous avons expédié le même sondage en octobre 2015 aux 70 membres dont nous avons l'adresse courriel, et nous avons reçu 16 réponses.

Résultat :

	1 ^{er} choix	2 ^e choix	Total
Fête de la confédération (1 ^{er} juillet)	6	1	7
Vacances de la construction (2 ^e fin de semaine)	5	7	12
Vacances de la construction (dernière fin de semaine)	11	5	16
Fête du travail (1 ^{er} lundi de septembre)	4	8	12
Programme d'activités sur 1 jour	8		8
Programme d'activités sur 2 jours	16		16

L'ensemble des résultats confirme le choix que le C.A. avait fait pour 2016, c'est-à-dire une rencontre sur deux jours les 6 et 7 août 2016 à Sainte-Marie de Beauce.

Le conseil d'administration de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.

**est heureux de convoquer ses membres à leur vingt-cinquième
assemblée générale qui se tiendra le samedi 6 août 2016 à 10 h
À la chapelle Sainte-Anne à Sainte-Marie-de-Beauce.**

Ordre du jour

- 25.1 Mot de bienvenue du président et présentation des membres
- 25.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
- 25.3 Ouverture de l'assemblée et acceptation de l'ordre du jour
- 25.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la vingt-quatrième assemblée générale des membres tenue le samedi 25 juillet 2015 à 10 h au Four Points by Sheraton, 35 rue Laurier, Gatineau, Qc.
- 25.5 Présentation et acceptation des rapports 2015
 - A) Rapport financier
 - B) Rapport d'activités
- 25.6 Ratification des actes des administrateurs
- 25.7 Élection des membres du conseil d'administration 2016-2017

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| 1. Marcel Beaulé Prés. (219) | 7. Paul-Émile Beaulé Adm. (283) |
| 2. Gilles Beaulé V.P. (19) | 8. Ghyslain Beaulé Adm. (48) |
| 3. Claude Beaulé V.P. (193) | 9. Diane Isabel Beaulé Adm. (19) |
| 4. Jacques Beaulé Très. (6) | 10. Ginette Larochelle Adm. (6) |
| 5. Audrey Beaulé Turcotte Sec. (337) | 11. Nicole Patry Schlote (247) |
| 6. Aurore Beaulé Adm. (188) | |

Le conseil d'administration est composé d'un nombre indéterminé de membres. Les termes étant de deux années, les administrateurs sortant sont les numéros 1, 2, 4, 8, 9, 10.

25.8 Détails et précisions du programme de la fin de semaine.

- 25.9 Autres sujets :
- | | |
|----|----|
| a) | b) |
| c) | d) |
| e) | f) |

25.10 Date et lieu de la prochaine assemblée générale (2017)

25.11 Levée de l'assemblée



Bienvenue à Magaly

C'est avec une immense joie qu'Alexandre Finnegan-Beaulé et Jessyka Gauthier vous présentent leur petite princesse, Magaly, qui est née le 24 avril dernier à l'hôpital Montfort d'Ottawa. Toujours souriante et de bonne humeur, elle nous comble de bonheur. Nous t'aimons très fort

Papa et Maman xox

(Lignée : Alexandre, Daniel, Claude, Amédée, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)

Rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2015

Solde en banque au 31 décembre 2014

2 929,50

Recettes :	Cotisations 2014 (6 membres réguliers).....	120,00
	Cotisations 2015 (64 membres réguliers).....	1280,00
	Cotisations 2015 (17 membres bienfaiteurs).....	510,00
	Cotisations 2016 (17 membres réguliers).....	340,00
	Cotisations 2016 (6 membres bienfaiteurs).....	180,00
	Échange U.S.A.....	7,19
	Don.....	5,00
	Objets promotionnels.....	21,00
	Activité 25 et 26 juillet à Gatineau	3001,49

Total des recettes

5 464,68

Total des revenus

8 394,18

Déboursés :	Cotisations de 116 membres (2014) FAFQ	232,00
	Assurance responsabilité (2015) FAFQ	16,00
	Impression et envoi Le Bolley #53 (175)	411,19
	Impression et envoi Le Bolley #54 (150)	354,97
	Frais d'utilisation de Skype	59,88
	Nom de Domaine 17/01/2015 au 17/01/2020	215,25
	Hébergement du site web au 17/12/2016	92,30
	Registre des entreprises du Québec	34,00
	Frais de poste et livraison	22,53
	Papeterie et copies	54,02
	Traduction	135,00
	Location de la case postale 214	60,00
	Activité 25 et 26 juillet à Gatineau	4389,95

Total des déboursés

6 077,09

Solde

2 317,09

11 février 2015, ajustement PayPal, transfert
(150 \$ moins 2 transactions à 1 785 \$ ch.)

146,43

Solde en banque au 31 décembre 2015

2 463,52

Solde à la FAFQ au 31 décembre 2015

105,93

Solde chez PayPal au 31 décembre 2015

71,13

Jacques Beaulé, trésorier

Rapport d'activités 2015

Au cours de l'année 2015, l'Association des descendants de Lazare Bolley a tenu son assemblée générale annuelle le 25 juillet à l'hôtel Four Points by Sheraton de Gatineau. Au cours de la même fin de semaine, les membres de l'Association te-

naient leur rassemblement annuelle les 25 et 26 juillet 2015.

Le conseil d'administration a de leur côté tenu quatre réunions : les 17 février, 6 juillet, 25 juillet et 13 octobre.

Le bulletin de liaison de l'Association, Le Bolley, a été publié à deux reprises, soit les numéros 53 au mois de juin et 54 au mois de décembre.

Jacques Beaulé, trésorier et
Marcel Beaulé, président

Procès-verbal de la 24^e assemblée générale des membres tenue le samedi 25 juillet 2015 au Four Points by Sheraton, 35 rue Laurier, Gatineau (Québec) à 10 h, Salle Héritage (A)

Étaient présents dix-neuf membres donc six administrateurs, tous ont signé le registre de présence.

24.1 Mot de bienvenue du vice-président et présentation des membres

Gilles Beaulé souhaite la bienvenue et espère que la fin de semaine soit agréable pour tous. Présentation des membres présents. Gilles demande une minute de silence avant de débiter.

24.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Suzanne Garneau et appuyé par Jacques que Gilles soit nommé président d'assemblée.

Il est proposé par Gaston Audet-Lapointe et appuyée par Aurore que Diane soit nommée secrétaire d'assemblée.

24.3 Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques et appuyé par Gaston Audet-Lapointe que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que l'item « autres sujets » reste ouvert.

24.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la 23^e assemblée générale tenue le samedi 19 juillet 2014

La secrétaire fait la lecture du procès-verbal. Il est préposé par Ghislain et appuyé par Yvan l'acceptation de la lecture du procès-verbal après correction en 23.6 qu'on doit lire; proposé par Yvan Beaulé et non Yvan Lapointe.

24.5 Présentation et acceptation des rapports 2014

Jacques fait la lecture du rapport financier 2014, une copie est remise aux membres présents. Il est proposé par Gaston Audet-Lapointe et appuyé par Ghislain. Le rapport sera dans le prochain Bolley.

Jacques nous donne un compte-rendu des activités 2014. Il est proposé par Jacques et appuyé par Réal Coté l'acceptation du rapport d'activités 2014.

24.6 Ratification des actes administrateurs

Il est proposé par Ghislain et appuyée par Ginette Larochelle que les actes des administrateurs soit entérinés par l'assemblée.

24.7 Élection des membres du conseil d'administration 2015-2016

Gilles préside et Diane est secrétaire d'élection. Les administrateurs en élection sont Daniel, Louise Boutin, Yvon, Aurore, Stéphane, Paul-Émile, Sandra.

Aurore et Paul-Émile acceptent de renouveler leur mandat.

Diane propose Audrey Beaulé-Turcotte appuyé par Jacques

Aurore propose Réal Côté appuyé par Ghislain

Ginette Larochelle propose Claude Beaulé appuyée par Diane

Jacques propose André Beaulé appuyée par Aurore

Ginette Larochelle propose Nicole Patry appuyée par Audrey Beaulé Turcotte

Jacques propose la fermeture des mises en candidature et appuyé par Gaston Audet-Lapointe

Nicole Patry accepte

André Beaulé refuse

Claude Beaulé accepte

Réal Côté refuse

Audrey Beaulé-Turcotte accepte

24.8 Détails et précisions du programme de la fin semaine

Jacques nous parle de la programmation du 25 et 26 juillet 2015.

24.9 Autres sujets

Des membres parmi l'assemblée se questionnent sur la nécessité que le Bolley soit bilingue. Gilles et Jacques leur répondent que suite à une demande de l'an dernier, le conseil voulait bien en faire l'essai.

Il est proposé par Jacques et appuyé par Yvan que la publication du Bolley soit en français sauf pour les textes transmis en anglais et qui seront publiés seulement en anglais, approuvé à l'unanimité.

24.10 Date et lieu de la prochaine assemblée générale

Suggestion pour le lieu de la prochaine assemblée générale : Pointe Beaulé, Rouyn-Noranda.

Jacques propose Ste-Marie-de-Beauce et appuyée par Nicole Patry.

Les dates suggérées sont : Fête du travail, Confédération, vacances de la construction. Il y aura un sondage dans le prochain Bolley pour déterminer la date.

24.11 Hélène propose la levée de l'assemblée à 11 h 30

Diane Beaulé, secrétaire



Rassemblement des descendants de Lazare Bolley & Marie Lanclus

Le samedi 6 août 2016

Journée culture, plaisir et plein air au Domaine Taschereau

- 9 h Arrivée des participants au chalet d'accueil du Parc.
- 10 h Assemblée générale des membres à la chapelle Sainte-Anne.
- 12 h Dîner champêtre à Éco-Refuge Desjardins.
Boîte à lunch du Père Nature : Demi-croissant au poulet, fajitas, salade du chef, terrine, fromage suisse, crudités, dessert, fruits frais, pain, eau de source et variété de jus.
- 13 h Visite guidée historique animée par feu Thomas-Jacques Taschereau (1680-1749), premier seigneur en titre.
- 15 h Visite de la Maison J.-A. Vachon.
- 16 h Visite guidée au Parc nature, le plaisir d'arpenter la toute nouvelle passerelle Placide Poulin (longueur de 270 mètres et hauteur de 5 mètres).
- 17 h Retour à la chapelle.
- 18 h Souper au restaurant Giovannina Lounge, 151, rue Notre-Dame Sud.

Le dimanche 7 août 2016

- 10 h 30 Messe à l'église Le Saint-Nom-de-Marie (construite en 1859).
- 12 h Dîner : endroit à définir sur place selon le nombre de personnes inscrites.
- 13 h Visite du musée de l'aviation.
- 13 h 45 Visite du musée du Père Gédéon.
- 14 h 30 Visite de la maison Pierre-Lacroix et possibilité de retour dans les sentiers Du Parc nature.
- 17 h Fin de la rencontre à Sainte-Marie.

Notez bien,
Nul besoin d'être membre de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc. Pour prendre part à ses activités. Celles-ci sont ouvertes à tous les descendants de Lazare Bolley et Marie Lanclus et leurs familles.

Portrait de Kevin Beaulé ...

Kevin Beaulé, que nous avons pu connaître grâce à la page Facebook de l'Association, nous explique que déjà enfant il rêvait d'une carrière journalistique. « J'ai toujours rêvé d'être journaliste. J'étais un véritable mordu de sports et mon rêve, à l'époque, était de couvrir les activités des Nordiques de Québec. Le métier de journaliste m'intriguait également, car un autre Beaulé, François, exerçait le métier dans la grande région de Québec et je l'ai toujours eu comme modèle. À la base, j'ai fait mes études pour devenir journaliste dans un média écrit, mais en plein cœur de mon périple en Australie, mes plans ont changé lorsque mon futur patron m'a contacté pour m'offrir une opportunité de travailler dans ma région natale. »

Kevin est aussi un grand voyageur et il nous parle un peu de ses aventures outre-mer : « J'ai toujours été un aventurier dans l'âme. J'ai fait le tour de l'Europe avec un sac à dos. Mais le voyage le plus marquant dans ma vie, c'est celui en Australie. J'ai quitté pendant tout près d'un an avec deux de mes amis. Un roadtrip avec un sac à dos. On s'est acheté un mini-van en Australie et on a fait le tour du pays. On dormait dans l'arrière du mini-van. J'ai également visité le Vietnam et la Thaïlande. »

Il est aussi très impliqué dans son milieu et n'hésite pas à participer à l'organisation de nombreuses activités dont un tournoi de hockey estival dont il fait office de président depuis main-

tenant cinq ans : « J'ai organisé plusieurs événements dans ma vie, dont trois éditions du Marathon de hockey. En gros, il s'agit de matchs de hockey-balle de longue durée. Lors de la première édition, nous avons joué au hockey pendant 24 heures sans arrêt et nous avons amassé 6 000 \$. Lors de la deuxième édition, nous avons joué pendant 36 heures et amassé près de 8 000 \$. Lors de la troisième édition, nous avons joué pendant 48 heures. Nous avons amassé un montant de près de 9 000 \$ toujours pour la Fondation de la Santé de Rivière-du-Loup et nous avons également permis à un jeune garçon malade de Rivière-du-Loup de réaliser son rêve et de rencontrer Vincent Lecavalier lors d'un match à Tampa Bay. Lors de ces événements, nous avons également organisé des volets spectacles, avec notamment Jonathan Roy, Alexandre Barrette, Maxim Martin, Stéphane Fallu, P-A Méthot, Bob Bissonnette, Sylvain Larocque, etc.

Plus récemment, j'organise le Tournoi du Kid, soit le plus gros tournoi de hockey sur glace estival à l'est de Québec. Le tournoi est vieux de 15 ans, mais je suis le président depuis 5 ans. Nous remettons une partie des profits au hockey mineur de la région. Chaque année, nous attirons des joueurs de la Ligue nationale de hockey, dont Cédric Paquette, Sean Couturier, Louis Domingue, Jonathan Drouin, Philip Danault, Xavier Ouellet, etc. »



Kevin Beaulé en studio à CIBM 107 fm. Kevin a été nommé, au mois de décembre dernier, personnalité du mois de la chambre de commerce de Rivière-du-Loup. Il est plutôt rare qu'une chambre de commerce donne cette honneur à une personne ne faisant pas partie de celle-ci, la coutume est de nommer un gestionnaire, un commerçant ou un propriétaire d'entreprise. Kevin s'explique ce geste de cette façon : « C'est effectivement très rare qu'un journaliste soit nommé personnalité du mois d'une chambre de commerce. Grâce aux différents événements que j'organise, j'attire de nombreux touristes dans la région. De plus, les membres de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup ont aimé ma façon de m'impliquer dans ma communauté. Je n'ai pas peur du ridicule et je suis toujours partant pour amasser de l'argent pour différents organismes. »

Un grand merci à Kevin pour avoir si gentiment répondu à mes questions.

Marcel Beaulé, président

(Lignée : Paul-André, Raymod-Ulric-Clovis, Ulric-Achille-Joseph, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques, Lazare.

Dernier atterrissage du Canso CF-AAD

25 septembre 1972 -12 h 30 PM



Consolidated PBY-5A Catalina, avion du même modèle que celui à bord duquel prenait place Yvan Beaulé.

Suite à l'écrasement d'un avion aux Iles-de-la-Madeleine, des messages sur Facebook ont attiré l'attention sur un événement semblable mais avec moins de conséquences. Yvan Beaulé en a fait le récit, dont nous faisons une transcription presque complète.

Un Canso de la Compagnie aérienne Austin Airways Ltd portant le sigle d'appel CF-AAD décollait de Poste-de-la-Baleine en direction de Povungnituk sur la Baie d'Hudson.

Étaient à son bord, trois membres d'équipage et treize passagers dont Yvan Beaulé et Gérard Bélanger, tous deux administrateurs pour les villages inuit de Povungnituk et de Ivujivik.

Un décollage normal face à une température un peu adverse : le vent du nord-ouest de trente milles à l'heure nous imposant quelques mouvements brusques tout au long de notre montée au-dessus des nuages, altitude 2 200 pieds.



Le Consolidated PBY-5A Catalina est un avion amphibie capable de se poser au sol comme sur l'eau.

Sans soupçonner rien d'anormal, nous franchissons les premiers vingt milles de notre envolée atteignant déjà, après quinze minutes de vol, la « passe à canot » au-dessus de la bande des îles Manitounuk.

Tout-à-coup, un premier signe de trouble : au-dessus de nos têtes, côté droit, un bruit de cassure et un sifflement. Nous avons cru un instant que le bruit provenait des con-

duits du système de chauffage situés au plafond de l'appareil. Cependant, ce qui allait suivre nous prouvait bien qu'il y avait des difficultés mécaniques.

Manœuvres rapides du pilote et de son assistant, conversation nerveuse entre les deux hommes et surtout une plongée rapide vers les eaux de la mer en même temps qu'un tournage brusque sur la gauche dans une tentative de retour à la piste d'atterrissage de Poste-de-la-Baleine. Les quinze minutes de vol du retour ne seront marquées que de quelques soubresauts de l'appareil en difficulté avec un vent de queue à une basse altitude de 400 pieds.

L'inquiétude devenait visible sur les visages : question de deviner comment allait s'effectuer notre retour au sol. Le pilote allait-il tenter l'atterrissage sur la piste, sur la mer ou sur la rivière? Nous comprenions bien la situation mais comme il arrive souvent que des avions de brousse réussissent des atterrissages sur un seul moteur, nous souhaitions bien un autre succès.

Les habitants de Poste-de-la-Baleine ont donc été témoins des efforts de notre bimoteurs pour se poser sur une des pistes du village. Tout en effectuant une première tournée (altitude 100 pieds) au-dessus du village, l'appareil laissait voir tantôt une longue fumée noire tantôt une longue traînée blanche indiquant bien qu'ils pouvaient être témoins du pire. Ils ont de plus vu l'appareil tenter un deuxième essai d'atterrissage sur la piste est-ouest en effectuant un long cercle sur la mer, survolant la rivière et s'engageant au dessus de la forêt, côté sud de la rivière Grande-Baleine. Et pour finir, l'avion disparaissait à leurs yeux en s'enfonçant lentement dans la forêt. À la surprise générale ni explosion ni incendie ne suivit.



Le flanc droit de l'appareil.

Pour les passagers, les espoirs d'un atterrissage réussi sur l'une des pistes se sont évanouis quand dans le deuxième essai, nous avons vu



Le nez de l'appareil après l'écrasement.

l'aile gauche de l'appareil frôler la colline de la rive sud de la rivière et réussir à éviter de justesse une première butte de sable de quelques trente pieds de hauteur. Le pilote et son co-pilote faisait à ce moment l'impossible pour reprendre un peu d'altitude. Bien inutile car le vent de côté nous forçait à la dérive vers une longue montagne dénudée. Un premier arbre touchait l'aile gauche. Notre confrère Serge Pageau, allant connaître son quatrième atterrissage forcé, se mit à diriger le groupe. L'enlèvement des lunettes, le repliement des têtes vers les genoux et l'attente de la fin. Les arbres pliaient, cassaient avec bruit.

Le premier toucher au sol fut plutôt brusque. Au moment où le nez de l'appareil touchait le sol, le mur nous séparant de la cabine de l'équipage se repliait sous les passagers d'en avant. Les bagages nous tombaient dessus de tout côté. Ce fut une longue glissade sur le flanc, l'appareil glissant sur les arbustes et sur la mousse et puis l'immobilisation.

Pendant quelques secondes, nous nous attendions à l'explosion qui n'est pas venue. Le crewman fut le premier à se remettre sur ses pieds et à for-

cer une sortie d'urgence qui ne voulut pas céder. L'autre sortie fut rapidement dégagée et un à un nous avons sauté. Pas de panique, le temps de se sortir les jambes de dessous les bagages, de sauter et de s'enfuir des lieux. Les passagers de la coque arrière sautèrent par la porte de la queue et l'équipage par les fenêtres fracassées de leur cabine.

Un premier rassemblement révélait



La queue de l'appareil sectionnée à la hauteur du train d'atterrissage.

aucune disparition; le pilote étant le seul blessé du groupe: fracture à l'estomac et coupures au visage. Pendant qu'on pansait ses blessures, un DC-3 de la même compagnie aérienne nous survolait déjà pour nous localiser et quelques quinze minutes plus tard les secours nous arrivaient du village.



Cette photo fut prise le lendemain de l'écrasement. À gauche: Yvan Beaulé, à droite: Gérard Bélanger

Lorsque nous nous sommes approchés du pilote pour le remercier de cet atterrissage forcément réussi puisqu'il n'y avait aucune perte de vie, ce dernier n'eût qu'une réplique: "Thank God we are alive".

Il était midi trente.

Toutes nos sympathies aux parents et amis



Est décédé au CSSSVO Pavillon Val-d'Or le 11 décembre 2015, à l'âge de 78 ans, monsieur Jean-Guy Langlois, domicilié à Val-d'Or, fils de feu Jean-Paul Langlois et de feu Laurette Beaulé.

Il laisse dans le deuil son épouse : Lise Grandbois; ses enfants : Richard (Nathalie Guimond), Sylvie (Luc Beaudoin), feu François; ses petits-enfants : Félix, Bruno (Kayla Kordan), Samuel et Ève; sa sœur : Lucette (Mark Rastin); son frère : feu Gérald; ainsi que de nombreux parents et amis.

(Lignée : Laurette, Wilfrid, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)



Au centre d'hébergement Saint-Antoine, le 26 novembre 2015, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Irène Beaulé, fille de feu madame Émilie Hamel et de feu monsieur Alfred Beaulé.

Elle laisse dans le deuil son fils Donald Allard; ses petits-enfants : Ann et Dany Giguère; son frère Raymond (Françoise Dubuc); ses sœurs : Madeleine, Doris et Dolorès ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Elle est allée rejoindre sa fille Diane ainsi que son frère Robert et ses sœurs : Liliane, Cécile et France.

(Lignée : Alfred-Clovis, Jean-Baptiste, Clovis, Joseph, Jacques, Jacques et Lazare.)



De St-Hilaire, le 5 janvier 2015, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Marie-Blanche Beaulé, épouse de feu monsieur Jean-Paul Lamontagne, demeurant autrefois à Marieville.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs : feu Paul (feue Lucienne), feu Françoise, Monique, Gérard (Lorraine), Clément (Germaine) et André; sa belle fille feu Nicole Lamontagne; ses neveux et nièces, des parents et amis.

(Lignée : Alfred, Joseph, François-Dacis, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)



Au CHU - Hôpital St-François-d'Assise, le 29 novembre 2015, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Denise Beaulé, épouse de feu monsieur Paul Laroche, elle était la fille de feu Pierre-Ernest et de Marie-Jeanne Pichette. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Pierre Bachand), Chantalle (James Klotz), Louise (Mario Gaudreau) et Simon (Anne Fecteau); ses petits-enfants : Mathieu (Émilie), Marie-Ève (Marc-Antoine), Émilie (Richard), Annie, Samuel, Catherine et Philippe; ses arrière-petits-enfants : Tristen et Zoé. Elle était la sœur de : feu Pierrette (feu René Cantin), feu Marc (Renée Parent), feu Jeannine, feu Fernand (feue Yvette Bilodeau), Françoise (Gaétan Maturin), feu Jean-Guy, Antoine, feu Serge et Michel (Laura Léna) ainsi que sa belle-sœur de : Claire (Léandre Paré), Robert (feue Barbara Allens), Denise (Claude Vallerand), Bruno (feue Michelle Chartrand, Carmen (Pierre Laterrière), Guy (Noëlla Lizotte), Émile (Claudette Campbell) et feu Mariette. Elle laisse également dans le deuil sa belle-sœur Hélène Siros ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

(Lignée : Pierre-Ernest, Pierre-Zéphirin, Pierre, Joseph, Jacques, Jacques et Lazare.)



Au IUCPQ (Hôpital Laval), le 28 janvier 2016, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Jacques Beaulé, époux de Solange Pakenham. Fils de feu madame Béatrice Jacques et de feu monsieur Roméo Beaulé. Il demeurait à Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Janet), Caroline (David) et Jean-François (Richard); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pakenham ainsi que plusieurs neveux, nièces parents et amis.

(Lignée : Roméo, Augustin, Augustin, Jacques et Lazare.)

Ma Mère \ La Mer

Enivrante—Passionnante—Puissante—Réconfortante

Aujourd'hui les phrases qui suivent te compareront à la mer, car tout comme elle, tu es source de bonheur et d'inspiration. Pour l'occasion, je transforme pour toi la drave du bois en drave de mots d'amour qui attendent que le courant les transporte doucement vers leur destination.

Je souffle avec l'aide du vent pour diriger vers toi BELLE et MAGNIFIQUE MÈRE\MER les paroles qui suivront. C'est à travers les vagues que vogueront pour toi MÈRE de mon cœur, des mots enivrants.

ÉCOUTE MÈRE\MER les notes mélodieuses que j'apporte.

Ma mère tout comme la mer...	Sait me bercer, me sécuriser, m'envelopper.
Ma mère tout comme la mer...	Me calme, m'apaise, me reconforte.
Ma mère tout comme la mer...	Énergisante, inspirante.
Ma mère tout comme la mer...	M'apporte force et puissance.
Ma mère tout comme la mer...	Parfume mes sens d'un voile léger qui permet à ma respiration de s'apaiser et apporte des pensées, des émotions douces douces douces fraîches fraîches fraîches.
Ma mère tout comme la mer...	M'accueille entre ses bras et absorbe anxiété, inquiétude et les noient entre les vagues de la mer douce et accueillante.
Ma mère tout comme la mer...	S'anime et fait du bien, elle est vent de fraîcheur, caressante et enveloppante.
Ma mère tout comme la mer...	Est à découvrir car l'ampleur et la profondeur de son intérieur est d'une générosité, d'une douceur mais surtout d'un amour SANS FIN.
Ma mère tout comme la mer...	Je la contemple, elle est éblouissante, rafraîchissante.
Ma mère tout comme la mer...	Elle se déplace calmement, doucement avec grâce, se glisse dans le sable avec un raffinement. Je la regarde assise sur le rivage. Je l'attends, elle apporte avec elle le bonheur sans fin.
Ma mère tout comme la mer...	Me rendent heureuse.

**HEUREUSE EN MER
COMME AVANT D'ÊTRE / DE NAÎTRE
J'ÉTAIS HEUREUSE EN MÈRE
Ta fille Patricia**

Il perd 325 livres pour combattre les incendies !

CARLETON-SUR-MER, un chef pompier ne pouvait plus intervenir efficacement sur les incendies en raison de son obésité morbide. Après avoir perdu 325 livres, il peut maintenant combattre les flammes.

Pierre Beaulé, qui occupe le poste de chef de la brigade de Carleton-sur-Mer en Gaspésie, faisait osciller la balance à 565 livres en 2011 lorsqu'il a décidé de subir une chirurgie bariatrique.

« Je ne pouvais plus attaquer les incendies avec les gars. S'il m'était arrivé quelque chose dans le feu, ça aurait pris un to-wing pour me sortir de là », s'exclame l'homme de 55 ans qui a perdu 100 livres par année pendant trois ans. Son poids s'est stabilisé à 240 livres qu'il maintient en s'entraînant six heures par semaine et en mangeant sainement.

Équipement plus cher

Monsieur Beaulé était tellement obèse que son équipement de pompier coûtait 2 000 \$ de plus que pour les tailles normales. Son uniforme coûtait 10 % de

plus pour chaque XL supplémentaire. Il était rendu à 8 XL. « Je n'arrivais plus à m'acheter un t-shirt en bas de 40 \$. Et avec 72 de tour de taille, je devais souvent me contenter du coton ouaté comme pantalon », confesse-t-il.



Il dit avoir toujours été rond. « La job de chef demande moins d'effort physique. Tranquillement, je me suis mis à engraisser [...] Jusqu'à ce que les gars s'aperçoivent que je ne faisais plus d'attaques avec eux. Je restais à l'écart, pour ne pas prendre de risques », explique le chef.

Monsieur Beaulé a également souffert de plusieurs problèmes de santé comme le diabète, le cholestérol et l'apnée du sommeil.

« J'ai toujours été jovial. Je n'ai jamais été complexé par mon poids au point de me cacher et ça ne m'a jamais empêché de rien faire. C'est juste qu'à un moment donné, tu deviens comme prisonnier de ton corps. Le cerveau veut, mais le corps ne suit plus. »

Ce qui l'a longtemps fait hésiter à faire la démarche vers la chirurgie, c'est la peur des hôpitaux, mais il n'a aucun regret.

« Le plus beau dans tout ça, c'est que t'as plus jamais faim après, lance M. Beaulé. J'ai l'estomac de la grosseur d'une banane. Il est 80 % plus petit qu'avant. »

Amenez-en des défis!

« Quand tu vois que le corps veut, tu recommences à bouger et tu ne veux plus t'arrêter. Ma blonde voudrait me donner du Ritalin. J'ai fait deux fois le défi gratte-ciel à Montréal. J'ai monté les 52 étages de la Tour de la Bourse de Montréal, 1 125 marches, avec l'équipement de pompier sur le dos. »

Côté travail, la différence est aussi marquante. « Avant, quand j'organisais les pratiques et les exercices, je prenais quelqu'un d'autre pour faire l'exemple. Maintenant, je le fais moi-même! C'est certain que ça fouette les troupes. Ils se disent: « Crime, le chef le fait, faut qu'on le fasse! »

Source :
Karine Boudreau
Le journal de Québec
Jeudi, 3 mars 2016

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Fédération des familles-souches du Québec inc.
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy (Québec) G1V 4C6
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE